

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1185/SG/CG portant nomination de M. Abdourahman Mohamed Koubèche aux fonctions d'adjoint au chef du quartier n° 3 à Djibouti.

n° 1185/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
17 juillet 1968

Numéro JO
n° 15 du 10/08/1968

Date du numéro
10 août 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. Abdourahman Mohamed Kouïbèche, Arabe Bédani, est nommé adjoint au chef du quartier 3 à Djibouti à compter du 1er juillet 1968. La rémunération mensuelle de M Abdourahman Mohamed Koubèche est fixée à seize mille deux cent quatre-vingts francs Djibouti (16.280 F.D.).